

« Défendre notre droit inaliénable à définir une réponse aux enjeux de notre époque »

1er février 2016 / Juliette Rousseau



Lors de la COP 21, la société civile défendant la justice climatique a su se rassembler et s'exprimer lors du sommet de Paris. Pourtant, le gouvernement ne l'a pas aidée, utilisant l'état d'urgence pour faire taire les voix dissonantes. En vain, estime l'auteure de cette tribune.

Juliette Rousseau était la porte-parole de la [Coalition climat 21](#), un collectif de plus de 130 organisations de la société civile créé début 2014 pour préparer les mobilisations citoyennes avant et pendant la COP 21.



Ces dernières années ont vu la montée en puissance, à l'échelle globale, d'un mouvement pour la justice climatique fait d'alliances hétéroclites, aux tactiques diverses, et qui a su remporter des victoires. Parmi celles-ci, de grandes mobilisations, comme l'a été la Marche des peuples pour le climat à New-York le 21 Septembre 2014, où s'étaient rassemblées 400.000 personnes ou au mouvement [Alternatiba en France](#), mais aussi des actions de masse, comme celle qui a conduit 1.500 personnes à bloquer [une mine de charbon en Allemagne](#) en août 2015, et des victoires politiques, dont le recul du président [Obama sur le pipeline Keystone](#) en novembre dernier.

L'histoire des mobilisations autour de la COP 21 en France ne serait pas compréhensible sans ce contexte global et ces récents héritages, auxquels il faut également ajouter les récurrents échecs des négociations depuis celui, fracassant, de Copenhague en 2009, et la conclusion logique qu'en ont alors tiré les mouvements : seule une mobilisation massive et déterminée pourra contraindre aux décisions politiques nécessaires en matière de climat. C'est dans cette perspective que s'est créée une dynamique large, en France avec la Coalition climat 21, comme à l'international : des ONG environnementales les plus traditionnelles aux réseaux moins formels et plus tournés vers l'action en passant par les syndicats et les groupes de foi. La perspective de la COP 21 et l'enjeu de mobilisation ont fonctionné alors comme un socle commun suffisamment fort pour permettre notamment à la Coalition, ainsi qu'aux mouvements internationaux participant de la dynamique, de s'entendre sur un consensus d'action ouvrant la porte à des formes de désobéissance. L'enjeu était de faire mouvement, dans la diversité des formes d'action, et d'emporter le dernier mot : que celui-ci vienne de la rue, des communautés impactées et en résistance, de celles et ceux qui incarnent l'espoir face au chaos climatique.

Face à la déflagration autoritaire

Mais avant les attentats à Paris en novembre, l'état d'urgence et l'interdiction de manifester, cette volonté de prendre la rue pour y faire entendre nos revendications lors de la COP 21 était déjà écartée par un gouvernement trop soucieux de se voir gâcher la fête. Bien avant, donc, la déflagration autoritaire de ces derniers mois, l'apparition d'un espace critique et de débat contradictoire était perçue comme un problème sécuritaire à gérer en conséquence : multiples blocages des procédures [d'obtention de visas](#) pour les militant.e.s venu.e.s du Sud, frontières rétablies un mois avant le début du sommet, intimidation des groupes venant de différents pays voisins, en amont du sommet la logique à l'œuvre était de réduire au minimum le nombre d'activistes qui comptaient se rendre à Paris. Dans le même temps, au Bourget, les espaces « *générations climat* », organisés par le gouvernement et attenants à celui des négociations officielles, étaient brandis comme l'ultime outil du dialogue démocratique, le sas par lequel la société non accréditée pourrait, elle aussi (très indirectement, bien sûr, et aux côtés de grandes multinationales en partie responsables de la crise climatique), participer au grand bal. Les attaques du 13 novembre, puis [le vote de l'état d'urgence](#) et la décision d'interdire toutes les manifestations sont alors venus peser lourdement dans un rapport de force déjà difficile à faire exister.



Perquisitions, assignations à résidence, la pression exercée sur la partie la moins contrôlable du mouvement s'est matérialisée dès les premiers jours de l'état d'urgence, prouvant ainsi combien celui-ci venait servir une politique préalable d'étouffement de tout mouvement potentiellement contestataire. En quelques jours, les contours sur lesquels s'étaient dessinés les plans de mobilisation étaient devenus méconnaissables : la simple volonté de se retrouver dans l'espace public à plusieurs avec un message politique devenait désobéissance. Et pourtant, de l'arrivée joyeuse et subversive du convoi de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes à Versailles avant le début du sommet, en passant par l'occupation tonitruante du Grand Palais et de son exposition de fausses solutions jusqu'aux actions du 12 décembre, les mouvements se sont peu à peu réapproprié la rue, retrouvant le plaisir d'y être ensemble. Si ce qui a été attaqué le 13 novembre est cette impalpable communauté de destin qui nous unit, au-delà des divisions sur lesquelles le pouvoir prospère, résister collectivement en nous réappropriant l'espace public s'est avéré une très bonne dynamique de résilience.

La rencontre autour d'actions communes

On retient plus facilement d'une mobilisation sa dimension quantitative : en dépit de l'échec du mouvement pourtant massif des retraites, on continue de penser la victoire comme des centaines de milliers de personnes dans la rue. De ce point de vue, les mobilisations de la COP ont échoué, elles n'ont pas pu ni su générer la mobilisation de masse attendue. C'est que nos victoires se trouvent ailleurs : ce sont les milliers de trajectoires individuelles qui font de ces temps de mobilisations internationales et des rencontres qui vont avec les fondements d'un engagement militant, c'est la manifestation spontanée qui part de l'avenue de la Grande-Armée le 12 décembre pour rejoindre le Trocadéro et traverse les beaux quartiers, d'ordinaires inaccessibles, chantant et dansant sa joie d'être finalement réuni.e.s par cette exigence d'un futur désirable pour tou.te.s, c'est la rencontre autour d'actions communes de luttes qui jusque-là s'ignoraient alors qu'elles ont tant à voir : peuples autochtones nord-américains, paysans sud-américains et collectifs qui s'opposent aux violences policières dans les quartiers populaires en France. Nous rencontrer, nous organiser, apprendre à surmonter impasses, interdits et menaces, évaluer notre rapport au système qui préside au chaos climatique et sentir en nous, par ce rapport aux autres, ce qui peut nous délivrer individuellement et collectivement. C'est aussi réinventer nos pratiques, aller au-delà des postures et s'ancrer dans l'agir pour apprendre à construire ensemble dans le respect des parcours et identités de chacun.e.

Car ce qui nous anime au fond, c'est le refus d'être dépossédé.e.s de ce qui fonde notre devenir : de la

COP21 à Notre Dame-des-Landes, en passant par les mobilisations contre l'état d'urgence, c'est notre droit inaliénable à définir collectivement une réponse sensée et juste aux enjeux de notre époque que nous défendons.

Lire aussi : [L'accord de Paris sur le climat est une chance à saisir par la société civile](#)

Source : Courriel à *Reporterre*

- Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.

- Titre, chapô et inters sont de la rédaction.

Photos :

. Chapô : Un manifestant lors de la manifestation contre l'état d'urgence, le 30 janvier 2016 à Paris. © Éric Coquelin/*Reporterre*

. Portrait : © Émilie Massemin/*Reporterre*

. Manifestant : © Maëlle Ausias/*Reporterre*

- Emplacement : Accueil > Editorial > Tribune >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Defendre-notre-droit-inalienable-a-definir-une-reponse-aux-enjeux-de-notre>